



ARNAY INFO

www.arnay-le-duc.com

SOMMAIRE

Edito
Vie municipale
Etat civil
Vie associative
Histoire



VIVRE À ARNAY

OCTOBRE 2022

N°92

ESPACE SOLIDARITÉ CÔTE D'OR

L'Espace Solidarités Côte-d'Or d'Arnay-le-Duc a ouvert ses portes le 23 mai 2022

Les professionnels de l'Espace Solidarités Côte-d'Or peuvent vous proposer un rendez-vous sur place ou à domicile



Contact

Espace Solidarités Côte-d'Or
Arnay-le-Duc
1 bis rue Lucienne et Jean Barnet
21230 ARNAY-LE-DUC

☎ 03 80 63 35 81

✉ accueilarnay@cotedor.fr

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi
9 h à 12 h et 14 h à 17 h

Horaires permanences téléphoniques :
8 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 17 h 30
Fermé le mardi matin

Points d'accueil sur les communes d'Arnay-le-Duc,
Bligny-sur-Ouche, Liernais, Pouilly-en-Auxois
(renseignements par téléphone au numéro ci-dessus)



EDITO

Après un été chaud et ensoleillé, ayant permis de renouer enfin avec les animations habituelles de notre belle cité que sont les Nocturnes estivales, les nombreux concerts à travers la ville, les belles expositions présentées par le Musée Régional des Arts de la Table, le Musée de la Lime, la Galerie des Bains Douches, le Musée de la RN6 ou encore l'Office de Tourisme, la période automnale s'annonce tout aussi active et sportive.

L'Association Omnisports Arnétoise, fière des récents exploits de sa marcheuse Camille Moutard (sacrée Championne de

France et qualifiée aux championnats d'Europe à Munich), s'active à l'organisation de la 54^{ème} édition du FUCHEY CROSS.

Novembre devrait donner le coup d'envoi des travaux de restauration de la tour de la Motte Forte. Nous ne manquerons pas de vous tenir régulièrement informés de l'état de leur avancée.

Soucieuse de la préservation de son patrimoine dans sa globalité, la municipalité mènera prochainement une réflexion sur les différentes opérations de restauration à entreprendre.

En partenariat avec le Parc Naturel Régional du Morvan, nous avons souhaité mettre en valeur différents endroits représentatifs de la cité.

Vous avez pu remarquer l'installation de dispositifs supportant des cartes postales anciennes, mises à notre disposition par un collectionneur arnétois passionné, permettant d'observer l'évolution de la ville dans le temps.

Les 11 lieux retenus semblent avoir reçu un accueil enthousiaste, si on se fie aux différents retours de la population locale ou touristique.

L'installation récente d'une antenne de Solidarité Côte d'Or, composée de professionnels à votre écoute, vous accompagnera dans la résolution de problèmes d'ordre



familiaux, d'accès au logement ou hébergement, d'endettement, de perte d'emploi, demande de RSA.

L'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite une excellente rentrée.

*Christophe CRAMETTE
2ème Adjoint*

INSCRIPTION DÈS 2 ANS À L'ÉCOLE MATERNELLE

L'école maternelle JEAN DE LA FONTAINE propose l'accueil des enfants nés en 2020 pour la rentrée de Toussaint 2022.

Si vous êtes concernés ou connaissez quelqu'un dans votre entourage, n'hésitez pas à contacter la directrice, Christine Toulet, à l'école au 03 80 90 13 24 pour prendre rendez-vous et inscrire votre enfant.

Pensez à vous munir du livret de famille et du carnet de santé lors de l'inscription.



LA TOUR DE LA MOTTE FORTE ENTAME SA RÉNOVATION

Nous avons reçu dernièrement l'accord émanant de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) validant une subvention à hauteur de 40% du coût de la restauration de la tour de la Motte Forte.

Il s'agit de l'acte préliminaire à toute opération et qui déclenche les autres demandes d'aides. C'est donc un grand pas et une victoire car nous avons obtenu le pourcentage maximum de la part de ce service du ministère de la culture.

A la suite de cette étape, les autorisations de commencement des travaux avec les entreprises retenues par l'appel d'offres ont pu être signées et l'architecte a immédiatement programmé une première réunion sur place avec les intervenants afin de fixer la feuille de route, de déterminer l'organisation sur le chantier et les prochaines étapes de cette belle entreprise.



Voici sommairement les grandes phases de travaux :

- ⇒ Dans les 15 jours, le cabinet d'architecture doit valider la répartition des différentes teintes de tuiles
- ⇒ En fonction de ce choix, l'entreprise Pateu et Robert passera la commande de tuiles et obtiendra un délai. Celui-ci conditionnera les phases suivantes car actuellement pour ce type de matériaux les stocks sont épuisés et la production très tendue.
- ⇒ L'entreprise Dauge fera installer courant novembre par une société spécialisée l'échafaudage de type parapluie, durée du montage environ un mois et demi
- ⇒ Les couvreurs/charpentiers débiteront le chantier à la suite et probablement début janvier pour environ 3 mois, pendant ce temps les maçons pourront effectuer certains travaux comme dégrader les parois mais seront limités pour ne pas subir de pollution poussiéreuse des autres intervenants
- ⇒ Ensuite, les maçons pourront entreprendre la phase de restauration des murs jusqu'à la fin de l'été 2023
- ⇒ Puis, démontage de l'échafaudage pour une livraison à l'automne/hiver 2023
- ⇒ Durant toutes ces phases, les archéologues complèteront leurs études et recherches. Ils sont d'ailleurs intervenus durant l'été avec un drone afin de réaliser un relevé complet avant travaux.

RETOUR SUR LA BAIGNADE

Un été chaud et sec nous a longtemps laissé craindre une prolifération excessive de cyanobactéries.

L'intervention de la société PROBUL/ETANG SOLUTION a permis de mettre en place une opération naturelle d'oxygénation de l'eau de l'étang Fouché. Les bulleurs, en place sur le site, s'avérant insuffisants pour ralentir cette prolifération constante, une barge équipée d'un système de pompage refoulant des microbulles d'air a été employée afin de maintenir une qualité d'eau suffisante.

Des analyses régulières, effectuées par l'ARS qui donne son aval pour l'ouverture des zones de baignade, ont indiqué des taux de présences de cyanobactéries acceptables sur la totalité de la saison.



MALGRÉ LA SÉCHERESSE...

Anticipant une possible sécheresse, le jury du concours des Maisons Fleuries, a effectué début juillet, le tour de la ville pour visiter vos compositions fleuries.

Bien lui en a pris, car le 9 août, nous apprenions que la Préfecture interdisait l'arrosage entre 9h et 20h. Le pire était à venir puisque l'interdiction devenait totale, quelques jours plus tard. Notre ville, située sur le bassin versant de l'Arroux, étant passée en niveau d'alerte 4 – crise –

C'est à contre-cœur que nous nous sommes résolus à retirer nos compositions et les placer dans un endroit plus frais, dans l'espoir de les sauver. Suscitant parfois, le désarroi bien compréhensif de nos concitoyens...

Le jury a toutefois eu le temps d'observer, avant l'avis de sécheresse, vos belles réalisations et délibérer pour établir le palmarès suivant :

MAISONS AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE

1 ^{er} Michel LAPLANTE	14 Rue Stephen Pichon
2 ^{ème} Pascale LEROUX	29 Rue Jacques Seure
3 ^{ème} Manuel DA SILVA DE JESUS	12 Rue de la Cachette aux Loups
4 ^{ème} Jean Louis MILLOT	22 Rue François Deroye
5 ^{ème} Bernard JARLAUD	Hameau de Chassenay
6 ^{ème} Josette BIERMAT	Hameau de Chassenay
7 ^{ème} Olivier GUTIGNY	9 Rue des Acacias

FENÊTRES ou MURS

1 ^{ère} Jocelyne THEVENOT	13 Rue Jacques Seure
2 ^{ème} Rita CONDÉ	3 Rue César Lavirotte
3 ^{ème} Nicole BLASENHauer	2 Rue de l'Abattoir

BALCONS ET TERRASSES

1 ^{ère} Idaline LAPLANTE	8 Rue Stephen Pichon
2 ^{ème} Yvette CARRERE	1 Rue du docteur Nasica
3 ^{ème} Léon MICHEL	1 Rue de Solonge
4 ^{ème} Nicole BRISARD	8 Rue François Deroye
5 ^{ème} Annick TIXIER	3 Rue des Ursulines
6 ^{ème} Bernadette PRÉFOT	5 Rue des Ursulines
7 ^{ème} Antonio DA SILVA	21 Rue Jacques Seure

COMMERCEs

Chez Camille
Le Dauphiné

ETABLISSEMENTS PUBLICS

Camping HUTTOPIA
Hôpital local



3 ANS PLUS TARD...

Le dernier week-end de septembre a été choisi par un petit groupe de quatorze Arnétois du Comité de Jumelage pour reprendre la route de Wörrstadt, notre commune jumelle en Allemagne. La pandémie les ayant bloqués comme toute la population pendant près de trois ans, chacun était impatient de revoir ses amis allemands, de parler de la famille et passer quelques heures ensemble.

Cette rencontre était aussi la première occasion pour le Maire, Benjamin Leroux, venu en famille de découvrir la ville de Wörrstadt et l'accueil de ses habitants. Il a enfin pu faire la connaissance de son collègue allemand, Ingo Kleinfelder, à la tête de la commune depuis 18 ans et présent tout au long du week-end franco-allemand.

Au programme du samedi, d'abord une visite du château de Dhaun, situé à 60km à l'ouest de Wörrstadt, planté sur un éperon rocheux et dominant la rivière Nahe. Cette région fut ravagée lors de la guerre de Trente Ans, le château détruit par les Français après la Révolution. Sa reconstruction, entreprise vers 1850, ne s'achèvera qu'au 20^{ème} siècle.

En soirée, le groupe était invité à un concert de reprise après covid par quatre associations musicales réunies pour l'occasion : la chorale Sängerbund, venue chez nous en 2018, la chorale Liederkranz, la musique municipale Musikverein vue plusieurs fois à Arnay lors de la Fête Henri IV et la dernière fois en 2011, enfin le groupe Pro-Akkordeon créé il y a une quinzaine d'années. Le choix avait été fait de présenter cinq morceaux par association,

mais toutes se retrouvèrent pour une création commune, reprise dans une harmonisation nouvelle et très moderne du succès local « Wörrstadt, Wörrstadt » souvent entendu dans les années 90 et qui fut repris en chœur par le public.

Le dimanche matin, une promenade découverte de la ville était proposée par Klaus Römer, ancien premier adjoint de la commune. Après un bref arrêt à la mairie, nous nous sommes rendus sur la place de la fontaine aux neuf tuyaux. Récemment rénové, ce très bel endroit est maintenant pratiquement fermé à la circulation des voitures, lesquelles sont également bien ralenties dans la rue principale Friedrich Ebert. Au hasard des ruelles et des passages, nous avons pu découvrir les fontaines et jardins de l'ancien village, emprunter le fossé des Ormes replanté après 1980, et entrer dans les deux églises St Laurent, l'une catholique et l'autre protestante.

Après un repas convivial chez un vigneron de Rommersheim, c'était pour les Arnétois l'heure du retour. Nous nous sommes quittés avec l'intention de se retrouver bientôt en 2023.

L'accueil d'Elisabeth von der Heyde et de nos amis de Wörrstadt fut comme à l'accoutumée un grand moment de bonheur. Nous ferons en sorte que la prochaine rencontre amicale à Arnay soit aussi une belle réussite.

Le Comité de Jumelage Arnay le Duc—Wörrstadt



HOMMAGE AUX PORTE-DRAPEAUX

La cérémonie du 14 juillet, à Arnay-le-Duc, a été l'occasion d'exprimer toute la reconnaissance de la commune à trois de ses porte-drapeaux, pour l'engagement, dont ces derniers ont fait preuve durant de nombreuses années.

Marie-Thérèse Fèvre, présidente de l'Amicale du Souvenir au docteur NASICA et ses compagnons « Morts pour la France », et déléguée par l'ONAC, a tenu à remercier le courage et la bravoure des trois porte-drapeaux qui font la fierté de la commune « en portant haut, avec la dignité requise, nos couleurs nationales, et en rehaussant par leurs fidèles présences nos cérémonies commémoratives » a-t-elle déclaré.

Cette dernière a remis à Jean-Pierre Roux, Yannick Clerc, et Frédéric Fèvre des insignes avec des étoiles d'or correspondantes à 22 et 20 années d'activités, et de bronze pour 5 années d'activités.

En souhaitant que leurs exemples éveillent des vocations auprès des jeunes générations, afin de perpétuer nos valeurs républicaines.



LES CONSIGNES DE TRI ÉVOLUENT

A compter du 1^{er} janvier 2023, tous les plastiques pourront être recyclés dans les Points d'Apport Volontaire. Nous vous rappelons que les déchets déposés à côté des bacs de tris ne sont pas pris en charge par la société assurant la collecte. Afin de respecter la salubrité et la propreté des lieux nous vous serions reconnaissants de déposer uniquement dans les conteneurs prévus à cet effet.

JE TRIE DÉJÀ DANS MON BAC JAUNE

NE PAS IMBRIQUER LES DÉCHETS LES UNS DANS LES AUTRES.

Toutes les briques cartons et tous les papiers

Toutes les boîtes, bidons, barquettes et aérosols en métal

Toutes les bouteilles d'eau, de lait, de jus de fruits, soda...

Tous les flacons de produits de toilette, et produits de ménages vides

NOUVEAU !

Vous pouvez mettre DANS LE BAC JAUNE TOUS vos emballages en plastique !

Toutes les barquettes

Tous les pots, boîtes et polystyrène

Tous les sachets et sacs en plastique

Tous les films, blister et filet à fruit
PAS BESOIN DE LES LAVER !

TRIBUNE (réservée aux élus n'appartenant pas à la majorité)

Bis repetita placent

Cela va bientôt faire un an que nous exprimions notre inquiétude du retard pris dans la signature de la convention avec l'Etat et la Région pour le lancement de la première phase du programme « Petites villes de demain » pour revitaliser Arnay-le-Duc et ses environs. Avec la présence d'une Cheffe de mission depuis plusieurs mois nous attendions que des pistes de réflexion s'appuyant sur une vision du développement de notre ville aient été élaborées. En même temps nous étions inquiets car aucune consultation sérieuse n'avait eu lieu et des propos tenus lors d'une réunion de la Communauté de Communes ne nous avaient pas rassurés sur la qualité de la collaboration entre les élus et la Cheffe de projet.

Notre surprise fût donc relative quand nous avons appris lors d'une réunion informelle du Conseil municipal mi-septembre qu'une étape additionnelle devait avoir lieu avant d'avoir des propositions sur un éventuel programme « Petites villes de demain ». Il semblerait que la Préfecture demande maintenant qu'un bureau d'études soit identifié pour effectuer une étude couteuse avec un mandat similaire à celui de la Cheffe de projet. Nous y perdons notre Latin ... et en attendant rien ne bouge.

Le programme « Petites villes de demain » reste un programme structurant majeur pour notre ville devant lequel les petits problèmes relationnels doivent s'effacer rapidement. Et une plus grande transparence mise en place.

Continuons le dialogue sur ensemble.pour.arnay@gmail.com

NOS JOIES, NOS PEINES

NAISSANCES

Thomas, Christian, Guillaume BATAILLE - domicilié à Arnay-le-Duc - le 3 juin 2022

Lorenzo, Tony, Joël, Alain POURROT - domicilié à Arnay-le-Duc - le 23 juillet 2022

Olivia, Celeste DELVAL - domiciliée à Arnay-le-Duc - le 7 septembre 2022

MARIAGES

Antoine, Georges, Henri BALY et Claire, Lola BRAZEY – domiciliés à Lille (Nord) – le 18 juin 2022

Raul AFONSO et Chantal BOURCIER – domiciliés à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) – le 25 juin 2022

Eric, Joël MICHOT et Céline, Élodie, Yvonne MOLLIN – domiciliés à Tassin-la-Demi-Lune (Rhône) – le 25 juin 2022

Isabelle, Simone, Marie HENRY et Sophie, Jeanne HOLLER – domiciliées à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) – le 3 septembre 2022

Mickaël, Serge BRESSANT et Anaïs DE OLIVEIRA – domiciliés à Mimeure (Côte-d'Or) – le 3 septembre 2022

DÉCÈS

Monique, Marie, Charlotte LÉCHENAULT veuve CHAPET – 93 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc – Hôpital Local – le 8 juin 2022

Stéphanie, Jeanne, Emmanuelle CHEVALIER – 48 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc – le 16 juin 2022

Jacky, René, Bernard BASTIEN – 73 ans – domicilié à Arnay-le-Duc – le 19 juin 2022

Anne GUITTER épouse PONNELLE – 61 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc – le 21 juin 2022

Andrée GUEUGNON – 96 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc – le 22 juin 2022

Yvonne, Alice, Joséphine BULLY veuve TROISGROS – 92 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc – Hôpital Local – le 17 juillet 2022

Denis, François CARLIER – 68 ans – domicilié à Arnay-le-Duc – Hôpital Local – le 19 juillet 2022

Jean, Marie, Henri, Emile MOINDROT – 71 ans – domicilié à Arnay-le-Duc – Hôpital Local – le 25 juillet 2022

Georgette, Yvonne, Camille PIONNIER veuve COLOMBIER – 82 ans – domiciliée à Manlay – le 29 juillet 2022

Yvette, Marie, Louise CHAUVENET veuve PRUDHON – 78 ans – domiciliée à Lacanche – le 2 août 2022

Yvette, Aline LAMBLLOT veuve CHOUQET – 93 ans – domiciliée à Pouilly-en-Auxois – le 25 août 2022

Jean, Claude, Henri DESSERTTEAU – 82 ans – domicilié à Arnay-le-Duc – Hôpital Local – le 5 septembre 2022

Marie-Thérèse BOULEZ veuve PERROT – 92 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc – Hôpital Local – le 16 septembre 2022

Alain, Henri, Paul LOTH - 69 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - le 11 septembre 2022

LE VESTIAIRE

Connaissez-vous le vestiaire du Centre Social ?

Des personnes donnent des vêtements propres et en bon état, une équipe de bénévoles les trie, les range et les redistribue pour 1 euro symbolique à ceux et celles qui en ont besoin ou envie.

Ouvert tous les mercredis de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 avec un café offert !

Vous voulez donner des vêtements ? Vous pouvez le faire pendant les horaires d'ouverture du Centre Social.

Renseignements au 03.80.90.17.55

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

C'est la rentrée !

Le Centre Social propose une aide méthodologique aux devoirs, de l'école élémentaire au collège. Encadré par des animateurs et des bénévoles, ce temps permet à l'élève d'apprendre à s'organiser dans sa relation aux devoirs et à la scolarité.

Les lundis et jeudis de 17 h à 18 h du CP à la 3^{ème}

Les mercredis de 9 h 30 à 11 h 30 du CP au CM2

Renseignements auprès de Kairouan TRUBERT, famille@csarnayleduc.fr ou 03.80.90.17.55



Le festival des solidarités se déroulera à Arnay-le-Duc pendant tout le mois de novembre !

Il vous sera proposé un spectacle récital-concert le 9 novembre ainsi que diverses animations comme la soirée musique Tzigane le 18 novembre, une matinée petit déjeuner à la Boutik' Partage du Secours Catholique le 19 novembre, la bourse aux jeux et livres le 20 novembre, du théâtre, l'exposition « Immigrants » au Centre Social et encore bien d'autres choses !

Retrouvez prochainement le programme complet !

Co-organisé par les Restos du cœur, le Secours Catholique, l'ALJC, Emmaüs Sasoge, la Mission Locale Rurale de Beaune, les Veillées de la Côte-d'Or et le Centre Social du Pays d'Arnay.

Renseignements auprès de Kairouan TRUBERT, famille@csarnayleduc.fr ou 03.80.90.17.55

LA FÊTE DE LA POMME les 28 et 29 octobre

Le Centre Social organise sa fête de la pomme les 28 et 29 octobre. Durant ces deux journées, il est possible de presser ses pommes, ses coings ou ses poires grâce au pressoir de la Maison du Parc du Morvan mais aussi de profiter d'une dégustation gratuite de jus.

Renseignements et inscriptions : 03 80 90 17 55
(inscription obligatoire pour le pressoir)



QUELQUES NOUVELLES DU CLUB DE L'ESPOIR

PROGRAMME DES ACTIVITES

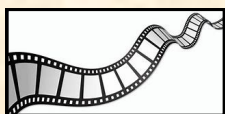
Depuis février 2022, un nouveau conseil d'administration est en place : président Jean-Jacques JOLY
Nous vous informons ci-dessous de nos rencontres et manifestations prévues les 6 prochains mois.

Chaque vendredi, les après-midi de 13h30 à 17h00, nous vous proposons les rencontres tarot, belote, et jeux de société (scrabble, triominos, rummikub...) suivies d'un goûter.



Novembre au Centre Social

- 1 - Vidéo projection d'un voyage du Club « L'Aveyron »
- 2 - Loto du Club



Décembre au Centre Social

Vendredi 16 : Après-midi écran
Suivi de la Bûche de Noël



Janvier 2023

Au Centre Social : Galette des Rois le vendredi 6
A Montbard : Comédie musicale « Chante avec les Stars » - Date à définir -



Février au Centre Social

Assemblée Extraordinaire (modification des statuts) suivie de l'Assemblée Générale

Repas annuel de l'association au Restaurant du Château des Princes de Condé - Date à définir -



Mars

Journée en Bresse à Louhans : spécialités et visites - Dates à définir -



Avril Voyage en Espagne à Rosas 24 au 30 Avril 2023 (Guide inclus)

Barcelona, Figueres, Bésalu,
Cadaqués en bateau, Girona, Pals,
Ruines grecques d'Empuries,
Vision de la baie de Rosas en petit train
Hôtel 3* pension complète



- Inscriptions avant le 26 novembre - limitées à 45 personnes -

*Vous souhaitez participer à nos différents programmes, ...
contacter le président au 06 85 03 15 65 ou le secrétaire Didier Raydon au 06 84 63 77 04*

AGENDA

BIENVENUE AU « FUCHEY CROSS ARNAY-LE-DUC » Vendredi 11 Novembre 2022 !

Après l'annulation de 2020 et une édition 2021 perturbée par mesures sanitaires, le Fuchey Cross va retrouver son format habituel !

Les objectifs de l'organisation demeurent les mêmes :

- proposer des courses pour tous les âges et tous les niveaux,
- valoriser les jeunes catégories et faire découvrir des talents,

avec toujours l'inscription gratuite et dans une ambiance de fête !

Parlez-en à vos amis sportifs et invitez-les au Fuchey Cross.

Inscriptions : dès maintenant et jusqu'au 08/11.

Infos sur www.fucheycross.fr



FUCHEY ARNAY-LE-DUC
54^{ème} édition **CROSS**
Vendredi 11 novembre 2022

Infos : www.fucheycross.fr
06 20 00 00 00 - 06 20 00 00 00

AUCUNE INSCRIPTION LE JOUR DE LA COURSE

Partenaires : ARNAY-LE-DUC, Pays d'Arnay Liermois, Côte d'Or, REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE, LABEL ATHLE 21, if FUCHEY, Crédit Mutuel, terre de running.

NOUVELLE SAISON DES RÉ VEILLÉES



**2022
2023**

LES RÉ-VEILLÉES
L'Association Loisirs Jeunesse Culture vous accueille pour une soirée conviviale (concerts, théâtre, contes,...)

Nouvelle saison, nouveau lieu : bienvenue au **Château d'Arnay**

VENDREDIS
14 octobre 2022
18 novembre 2022
20 janvier 2023
17 février 2023
17 mars 2023
21 avril 2023
26 mai 2023

Spectacle à 20h30
Possibilité de dîner sur place à 19h.
Infos : 06 43 96 29 80
veillees21@laposte.net

Participation libre au chapeau



**VENDREDI
14 OCT
2022**

PAROLES, MA PAROLE.
Le Taisant est un taiseux. Exceptionnellement, il va aller au café. Parler. Un bon moment. De lui. Des Taisants. Maintenant. Dans le temps Ça nous parle. Après Morvente. La morvagne, Morventure... De et avec Jean Claude Aubrun

LES FILS DU GORILLE
"Trois musiciens dans le vent empoignent avec gourmandise le répertoire de Georges Brassens. Loin d'une approche monochrome, leurs arrangements instrumentaux et vocaux allient folk, jazz, ensemble vocaux, du solennel parfois, de la fantaisie toujours."

Spectacle à 20h30, possibilité de dîner sur place à 19h.
Réservation pour le dîner fortement conseillée au 06 79 21 15 75

Participation libre au chapeau

PLEINS FEUX SUR JEAN LACURNE (1569 – 1631)

La collection des registres paroissiaux conservés à la mairie d'Arnay-le-Duc ne commence qu'en 1587, car ceux des années antérieures ont été détruits par les armées qui ravagèrent le pays. Néanmoins des actes ultérieurs permettent d'affirmer que Jean LACURNE naquit à Arnay en l'an 1569, fils de Simon, marchand tanneur à Veilly, propriétaire du château de Mimeure, et de Françoise LALLIER (ou LALLYÉ). A Arnay, Simon est **échevin** en 1584, puis **procureur-syndic** en 1588. Son fils Jean est élève des Jésuites, peut-être à Paris au collège Clermont comme François de SALES (né en 1567), qui fut l'un de ses correspondants ; puis il étudie le droit et devient **avocat** à Autun. En 1597, dans son acte de mariage avec **Huguette DEVOYO**, fille d'un docteur en droit, il est dit également **avocat au Parlement**. Et puis le 2 décembre 1609, sous le règne d'Henri IV, il est officiellement pourvu au Parlement de Dijon de « *l'estat et office* » de **lieutenant criminel au bailliage d'Arnay-le-Duc**. Cette charge l'oppose parfois au lieutenant civil car les limites de leurs interventions sont imprécises, et elle est peu lucrative, mais elle lui assure un statut social élevé. Il l'exercera jusqu'en 1629. Il lui fallait certes une fortune personnelle pour s'en contenter, mais il a des rentes et des domaines agricoles à Crugey, Thoreilles, Saint-Prix, Chazilly, Allerey et Jouey, et il est cité par LAVIROTTE dans ses *Annales* comme faisant partie des 65 Arnétois les plus imposés au rôle des tailles de 1600. Homme cultivé, il joue du luth, compose des cantiques, écrit des épigrammes en grec, connaît l'italien, l'espagnol, se passionne, comme on va le voir, pour les proverbes en langue ancienne et moderne, écrit à ses amis en français ou en latin. Parmi ses relations épistolaires amicales, citons des personnalités connues : **François de SALES**, **Jeanne de CHANTAL**, **Bénigne SAUMAISE** et **François FLORENT** (juriste et philologue natif d'Arnay). Certaines de ses lettres sont conservées à la BnF, en Hollande et en Autriche.

Aspirant à l'élimination du protestantisme, il voit dans l'instruction catholique du peuple un des moyens d'y parvenir, à l'instar de François de SALES. C'est pourquoi, n'ayant pas d'héritiers directs, il lègue la quasi-totalité de ses biens aux Jésuites dans son testament du 23.4.1631 (copie aux archives d'Arnay, GG 26) : « [...] *j'institue le révérend père-recteur et les religieux de la Compagnie du nom de Jésus du collège d'Autun mes seuls et universels héritiers en reconnaissance de mon éducation en leurs collèges, à la charge et condition d'entretenir à perpétuité en la ville d'Arnay-le-Duc, ma chère patrie, deux régents capables et pertinents, au choix et provision dudit recteur, pour l'instruction de la jeunesse d'icelle ville en la doctrine chrétienne, de bonnes mœurs et bonnes lettres jusqu'à la congruité en grammaire latine et principes de la grecque. Auquel effet je propose d'acheter et délaisser une maison pour ledit collège [...]* ». Celui-ci fonctionna jusqu'en 1912. Il était situé dans l'actuelle *rue du Collège*, que le conseil municipal d'Arnay, dans sa séance du 12.9.1930, rebaptisa *rue Jean Lacurne*... une décision qui ne reçut jamais d'application ! Nos archives conservent de belles photographies des bâtiments, prises par Edmond RIMET vers 1900, où l'on peut lire l'inscription qui, conformément aux vœux du donateur, surmontait l'entrée : **COLLEGE FONDE PAR M^e JEAN LACURNE LIEUTENANT CRIMINEL AUX BAILLIAGE & CHANCELLERIE D'ARNAY LE DUC EN L'AN MDCXXXI**. On ignore ce qu'est devenue cette plaque historique lorsque le collège fut fermé puis détruit.

La passion de LACURNE pour les proverbes se concrétisa dans deux manuscrits (ces recueils appelés *parémiologies*) : l'un intitulé *Anthologie et Conférence des Proverbes François, Italiens, Espagnols, Brocards et formules du Droit françois, Métaphores et Comparaisons proverbiales, avec briefues annotations d'Exemples, Adages, Apophtegmes et autres bons mots grecs et latins, par ordre alphabétique*, et l'autre : *Recueil de proverbes et autres bons mots françois, italiens, espagnols, par ordre alphabétique* ; tous deux sont conservés à la BnF (cotes ms 1599 et ms 6170). Ces ouvrages provenaient de la bibliothèque du Dijonnais **Philibert de LA MARE** (1615-1687) dont nous voyons encore aujourd'hui l'hôtel particulier au 7 rue Berbissey. En 1719, ils furent acquis par un libraire parisien qui revendit les seuls manuscrits à un confrère hollandais ; mais le bibliothécaire du roi empêcha le départ de cette collection de 630 volumes à l'étranger, et en fit l'acquisition pour la bibliothèque du Régent.

Les deux manuscrits de LACURNE, inachevés et restés anonymes, furent récemment identifiés à la BnF par un **philologue et parémiologue québécois, Michael KRAMER**. Cet érudit, docteur en Sorbonne, qui fut professeur de philologie romane à l'Université de Montréal, est actuellement traducteur au ministère des Affaires étrangères du Canada. Et c'est grâce à LACURNE que je fis sa connaissance, car dès 2016 il vint faire des recherches aux archives d'Arnay (où **Stéphanie TRIBOLET**, alors hôtesse d'accueil à l'office de tourisme, le mit en relation avec mon époux et moi-même) et aux archives départementales de Dijon et de Mâcon. Il avait entrepris le travail colossal de transcrire les **3897 proverbes français, italiens et espagnols** relevés par LACURNE, dont certains nous sont encore familiers, de rédiger un index par mots-clés (plus logique que le classement alphabétique de l'auteur), et d'y ajouter la transcription de son testament (1630) et de ses dernières volontés (1631). Dans celles-ci LACURNE, mêlant les nourritures du corps et de l'esprit, évoque pour la dernière fois ses manuscrits : « *Je donne encore à mon neveu le maire Darlay [maire d'Arnay de 1629 à 1632] mon pot de noix confites et mon écorce de citron et à lui et à son frère aîné, outre les livres que je leur ai légués, mon recueil de proverbes qui n'est point achevé d'être mis au net, ensemble mes proverbes italiens et espagnols* ». Dans son testament, il donne de nombreuses précisions sur ses obsèques en l'église St-Laurent d'Arnay, dans la chapelle fondée par son oncle BROUHOT, appelée encore aujourd'hui **chapelle du Rosaire**, qu'il dit avoir réparée et embellie, et qu'il lègue à la confrérie du même nom à condition que personne n'y soit inhumé après lui. Son épitaphe y était gravée en lettres d'or sur une plaque de marbre noir, mais elle a malheureusement disparu.

L'ouvrage de M. KRAMER, intitulé *Jean Lacurne, anthologie et conférence des proverbes français, italiens et espagnols*, paru en juin 2022 aux éditions parisiennes Honoré CHAMPION, comporte **536 pages** en format A4. Ses remerciements s'adressent, entre autres, à plusieurs Arnétois. J'ai eu le plaisir d'en recevoir un exemplaire dédié, et c'est dans son introduction de 68 pages que j'ai puisé la plupart des renseignements que j'apporte ici.

Grand merci, Michael !

Françoise VILLAUME